

Un accompagnement, une formation
pour un meilleur accès à l'emploi

SESAME 2020 Nouvelle-Aquitaine



Initié en 2015, le dispositif **SESAME (Sésame vers l'emploi pour le sport et l'animation dans les métiers de l'encadrement)** a pour objectif d'accompagner des jeunes vers une qualification professionnelle visant un emploi dans le sport ou l'animation.

Objectif

Des critères d'âge impératifs : 16-25 ans révolus (dérogation jusqu'à 30 ans pour les personnes reconnus en situation de handicap)

et

Des critères géographiques : résidant au sein d'un Quartier Politique de la Ville (QPV), d'une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) ou d'une commune des PETR ou EPCI engagés dans un contrat de ruralité.

ou

Des critères sociaux :

- Jeune sans soutien familial (*dont le foyer ne dispose pas de revenus ou de ressources suffisantes pour le soutenir dans son parcours de soutien à l'autonomie, voir : <http://nouvelle-aquitaine.drdjcs.gov.fr>*)
- Bénéficiaire de la Garantie Jeunes
- Résident(e) en Foyer Jeunes Travailleurs
- En cours ou fin d'accompagnement Ecole de la 2^e chance ou Centre Epide
- Jeune mineur bénéficiant d'un suivi PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse)
- Bénéficiaire de l'Aide Sociale à l'Enfance ou d'un Contrat Jeune Majeur
- Réfugié(e)

Public éligible

- CQP (Certificat de qualification professionnelle), TPF (Titre à Finalité Professionnelle),
- CPJEPS (Certificat professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport),
- BPJEPS (Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport),
- DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).

Une aide sur les frais pédagogiques est envisagée à hauteur de **2 000 euros maximum** par jeune et peut intervenir en complément d'autres financements.

A partir du 1er avril 2020, les aides sont modulées sur certaines formations (CQP / TFP : aide maximale de 1 500 euros)

- ☀ **Bonus mobilité** : depuis 2019, mise en place d'une aide complémentaire de 500 euros maximum par jeune et par formation favorisant la mobilité professionnelle. Conditions : projet de formation BPJEPS ou DEJEPS, éligibilité au dispositif et demande d'aide au frais pédagogiques, situation « sans soutien familial » et domiciliation à 160km minimum (aller/retour) de l'organisme de formation (contre 200km en 2019).

Formations professionnelles

La préformation SESAME permet d'offrir à des jeunes un **accompagnement personnalisé et/ou une aide financière** vers une qualification professionnelle et ce, à travers différentes étapes :

- Préformation généraliste : remise à niveau scolaire, aide à la définition du projet professionnel, immersion professionnelle...
- Pré-qualification : PSC1, BAFA, BAFD, diplôme fédéral, surveillant de baignade, BNSSA...
- Préparation professionnelle : préparation aux tests d'entrée en formation, construction du plan de financement, aide à la recherche de structure de stage et d'un contrat en alternance.

Cet accompagnement est réalisé par **des structures conventionnées** par la DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine.

Préformation

Pour plus d'informations : consulter le site internet de la DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine, rubrique formation : <http://nouvelle-aquitaine.drdjcs.gov.fr/spip.php?rubrique862>
Nous vous invitons à contacter les référents départementaux du dispositif dont vous trouverez les coordonnées au dos de cette plaquette.

Contact



SESAME 2020 Nouvelle-Aquitaine

- **16 ♦ DDCSPP Charente**
Jamel MAAOUI • 05 16 16 62 15
jamel.maaoui@charente.gouv.fr
- **17 ♦ DDCS Charente-Maritime**
Christophe DESCHAMPS • 05 46 35 25 40
christophe.deschamps@charente-maritime.gouv.fr
- **19 ♦ DDCSPP Corrèze**
Martine DEVEAU • 05 87 01 90 97
martine.deveau@correze.gouv.fr
- **23 ♦ DDCSPP Creuse**
Simon VILARD • 05 55 41 14 26
simon.vilard@creuse.gouv.fr
- Nicolas OLLIER • 05 55 41 14 26
nicolas.ollier@creuse.gouv.fr
- **24 ♦ DDCSPP Dordogne**
Dominique BRUN • 05 53 03 66 43
dominique.brun@dordogne.gouv.fr
- **33 ♦ DDD Gironde**
Clément LAPEYRE • 05 47 47 47 72
clement.lapeyre@gironde.gouv.fr
- **40 ♦ DDCSPP Landes**
Isabelle DUPRAT • 05 58 56 54 37
isabelle.duprat@landes.gouv.fr
- **47 ♦ DDCSPP Lot-et-Garonne**
Stéphane DUTHEIL • 05 53 98 66 19
stephane.dutheil@lot-et-garonne.gouv.fr
- **64 ♦ DDCS Pyrénées-Atlantiques**
- Anne BIREMBAUX • 05 47 41 33 43
anne.birembaux@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
- Marie-José HONTAS • 05 47 41 33 50
marie-jose.hontas@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
- **79 ♦ DDCSPP Deux-Sèvres**
Richard FORNES • 05 49 17 27 39
richard.fornes@deux-sevres.gouv.fr
- **86 ♦ DDCS Vienne**
Patrick BALLON • 05 49 18 57 21
patrick.ballon@vienne.gouv.fr
- **87 ♦ DDCSPP Haute-Vienne**
Alexandre MALEYRIE • 05 19 76 12 18
alexandre.maleyrie@haute-vienne.gouv.fr
- **Siège de Bruges**
Vincent BIHET • 05 56 69 38 28 - vincent.bihet@jscs.gouv.fr

Référents
Départementaux
SESAME

Référent régional
SESAME

